CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104708** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 381 063 932

Siret : 381 063 932 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 01954

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254001/ 002 203896/0

Assurance Responsabilité Civile :
ALBINGIA MR2600516

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ROUSSIN ENERGIES

34 ALLEE DES BALMES
38600 FONTAINE

Téléphone : 04 76 26 07 65 **Fax :** 04 76 26 43 11

Portable : 0621354833

Responsabilité légale :
ROUSSIN MARGAUX PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.roussin-energies.fr

E-mail : margaux.roussin@roussin-energies.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 601 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	24	14/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	24	01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 15:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104708** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE **08/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991
Forme juridique : SAS
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 381 063 932

Siret : **381 063 932 00036**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 81 01954
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254001/ 002 203896/0
Assurance Responsabilité Civile :
ALBINGIA MR2600516
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ROUSSIN ENERGIES**

34 ALLEE DES BALMES
38600 FONTAINE

Téléphone : 04 76 26 07 65 **Fax :** 04 76 26 43 11
Portable : 0621354833

Site Internet : http://www.roussin-energies.fr
E-mail : margaux.roussin@roussin-energies.fr

Responsabilité légale :
ROUSSIN MARGAUX PRÉSIDENT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 15:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.